

Mise à jour concernant le personnel travaillant dans les appartements dans le cadre de la crise du COVID-19

Chers résidents,

La sécurité de nos résidents et de nos employés est notre priorité essentielle. L'Office du logement de la Ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) travaille en étroite collaboration avec le Département de la santé et de l'hygiène mentale (Department of Health and Mental Hygiene) au suivi de la crise liée à l'apparition du coronavirus (COVID-19). Dans le cadre de leurs directives, nous souhaitons vous informer des nouvelles mesures applicables aux visites d'appartement adoptées par notre organisme.

Dès aujourd'hui, le personnel de la NYCHA prendra les mesures de précaution suivantes avant d'entrer dans votre appartement :

En cas de réparation non urgente ou de visite de routine, le personnel de la NYCHA demandera si un des membres du ménage présente des symptômes tels que fièvre, toux ou difficultés respiratoires ou est un cas confirmé de COVID-19. Les résidents répondant « oui » à cette question se verront demander de fixer une nouvelle date de rendez-vous dans un délai de 14 jours ou lorsque chaque membre du ménage se sentira mieux, en appelant le Centre de contact client ou en se rendant sur MyNYCHA.

Concernant les réparations d'urgence (p. ex fuites d'eau/de gaz, interruptions de services, etc.) Le personnel de la NYCHA posera la même question. Si un résident répond « oui » à cette question, il lui sera demandé de :

1. Rester (dans la mesure du possible) dans une autre pièce (dont la porte devra être fermée) jusqu'à la fin de la réparation d'urgence ; ou
2. Maintenir une distance d'au moins deux mètres avec le personnel jusqu'à la fin de la réparation d'urgence si aucune pièce séparée n'est disponible.

Si vous choisissez de ne pas répondre à ces questions ou de ne pas vous conformer aux instructions indiquées ci-dessus, l'Office du logement de la ville de New York fixera un autre rendez-vous.

Sachez également que le personnel de l'Office du logement de la ville de New York affecté aux réparations dans votre appartement peut choisir de porter un masque ou des gants pendant la durée des travaux. Il pourra également vous être demandé d'ouvrir les fenêtres afin d'améliorer l'aération pendant les réparations.

Nous prenons ces mesures importantes dans un souci de sécurité des communautés dont la NYCHA a la charge. Nous continuerons à vous fournir des informations actualisées sur la crise du COVID-19 au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Si vous avez des questions ou souhaitez faire part de certaines préoccupations, veuillez appeler le Centre de contact client

(CCC) au 718 707 7771.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le COVID-19, rendez-vous à l'adresse nyc.gov/coronavirus.

Nous vous remercions de votre coopération.

Greg Russ
Président et Président-directeur général

Vito Mustaciuolo
Directeur général